

# Notice d'inscription

Année 2024 / 2025 — 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année  
Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures (CPES)

## Procédure d'inscription/réinscription

Les inscriptions se dérouleront à distance par **envoi de dossier dématérialisé** selon les modalités ci-dessous.

**POUR VOUS INSCRIRE AU LYCÉE, VOUS DEVEZ D'ABORD VOUS INSCRIRE À L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER.**

### → DATES DES INSCRIPTIONS :

#### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE :

- **Vous êtes admis au lycée Joffre et n'avez plus de vœux en attente :**  
Inscriptions **du lundi 8 au vendredi 12 juillet.**
- **Vous avez des vœux en attente en phase principale ou complémentaire :**  
L'établissement ferme pour les vacances scolaires le vendredi 12 juillet. Reprise des inscriptions le **lundi 26 août.**

#### 2<sup>ÈME</sup> ANNÉE :

- **Vous étiez en 1<sup>ère</sup> année CPES au lycée Joffre et vous vous inscrivez en 2<sup>ème</sup> année :**  
Inscriptions **du lundi 1<sup>er</sup> au vendredi 5 juillet.**

### → PROCÉDURE :

- **Téléchargez** le dossier et **complétez-le** avec l'ensemble des documents demandés (voir tableau ci-dessous).
- **Renommez** chaque fichier selon le modèle suivant : **NOM\_Prénom\_Filière\_Nom du document.**
- **Compressez** les fichiers au format .zip (tutoriel [ICI](#)).
- **Envoyez** votre dossier complet à l'adresse suivante : [inscriptions.cpge@lyceejoffre.net](mailto:inscriptions.cpge@lyceejoffre.net)  
en remplissant l'objet du mail selon le modèle suivant : **Filière NOM Prénom**

## Documents à envoyer (Tout dossier incomplet sera rejeté)

<b>CPES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ <b>Copie du certificat de scolarité universitaire ou de la carte étudiant universitaire</b></li><li>▶ Dossier d'inscription (2 pages, .pdf modifiable)</li><li>▶ Fiche d'urgence (1 page, .pdf modifiable)</li><li>▶ <u>1<sup>ère</sup> année seulement</u> : Copie du relevé de notes au baccalauréat</li><li>▶ <u>2<sup>ème</sup> année seulement</u> : Attestation annuelle d'ECTS, disponible sur votre ENT</li><li>▶ <u>Si vous êtes boursier</u>, notification conditionnelle de bourse (3 pages)</li><li>▶ Attestation de Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC) : <a href="http://cvec.etudiant.gouv.fr">cvec.etudiant.gouv.fr</a> (L'attestation demandée comporte un code QR. Ne pas confondre avec le reçu de paiement)</li><li>▶ <u>À fournir à la rentrée</u> : <b>1 photo d'identité</b> pour la carte étudiant du lycée Joffre</li><li>▶ <u>À fournir à la rentrée</u> : <u>Si cas médical particulier</u>, fiche de renseignements médicaux confidentiels <b>à remettre directement à l'infirmerie sous pli cacheté</b></li></ul>
-------------	--

## Rentrée scolaire

La rentrée scolaire aura lieu **lundi 2 septembre 2024**. Les détails de l'organisation de cette journée seront publiés sur notre site internet : <https://lycee-joffre-montpellier.mon-ent-occitanie.fr>

## Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'établissement, celui de l'internat ainsi que le complément CPGE sont mis en ligne sur notre site internet. **Merci de prendre connaissance de ces documents avant l'inscription.** Le coupon réponse au règlement intérieur est directement inclus dans le dossier d'inscription (section 5) et doit être signé pour compléter le dossier.

## Carte Jeune Région

---

À compter de la rentrée 2024/2025, la carte Jeune Région devient **obligatoire pour entrer dans l'établissement** (ne pas confondre avec la carte élève du lycée Joffre, qui sera distribuée à la rentrée et qui sera également requise à l'entrée).

**Pour une première demande** de carte Jeune Région, les inscriptions débutent le **10 juin 2024** sur <https://www.laregion.fr/Demander-la-Carte-Jeune-Region>. Vous devrez fournir une photo et une adresse mail. Votre carte et votre identifiant seront envoyés chez vous par courrier.

**Si vous possédez déjà une carte Jeune Région**, vous n'avez aucune démarche à effectuer. Pensez à signaler tout changement d'adresse ou autre information personnelle.

Pour en savoir plus sur les avantages dont vous pouvez bénéficier grâce à la carte Jeune Région, rendez-vous sur [cartejeune.laregion.fr](http://cartejeune.laregion.fr), rubrique *La Carte Jeune Région, c'est quoi ?*.

## Restauration

---

L'inscription ou réinscription à la restauration et le paiement s'effectuent en ligne. **Toutes les informations et modalités d'inscription sont détaillées dans la rubrique Restauration scolaire de notre site :**

<https://lycee-joffre-montpellier.mon-ent-occitanie.fr/restauration-scolaire>

À cette adresse, vous trouverez la fiche d'inscription à compléter et à envoyer par mail à [restauration.joffre@ac-montpellier.fr](mailto:restauration.joffre@ac-montpellier.fr) à partir du **lundi 26 août 2024**.

S'il s'agit de votre première inscription à la restauration, vous devrez vous présenter à l'intendance de l'établissement le matin de la rentrée pour **effectuer votre biométrie** afin d'avoir accès à la cantine.

**Rappel :** *L'internat du lycée Joffre est réservé aux étudiants de CPGE ; les étudiants de CPES ne peuvent pas y être logés.*